

**Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE du mardi 28 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 28 mai, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 09h, salle Georges Rumen, siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPÉ Fanny ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; Marie-Thérèse SCOLAN.

Absents excusés : LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; RANNOU Hervé.



DELBU2024-05-038

Énergie : Étude de faisabilité d'un réseau de chaleur Paimpol Kerno : convention financière avec la commune de Paimpol

Le bailleur Terre d'Armor Habitat (TAH) a entamé un programme de réhabilitation de ses logements situés sur le quartier Kerno de Paimpol.

Dans ce cadre, il a été décidé d'étudier le remplacement du système de chauffage actuel au gaz par un système de chauffage au bois. Le projet initial de réseau de chaleur porté par TAH a initié des réflexions d'un réseau plus large, afin de desservir le maximum de bâtiments situés dans ce quartier.

Pour accompagner la ville de Paimpol et TAH dans la gestion de leur patrimoine, et dans le cadre du développement des énergies renouvelables, Guingamp-Paimpol Agglomération a décidé de mener, une étude d'opportunité afin de recenser l'ensemble des besoins pouvant faire émerger un projet de réseau de chaleur.

Cette dernière contient plusieurs scénarios avec des périmètres différents ; cependant il a été convenu entre les partenaires - ville, Agglomération et bailleur - pour des raisons financières et temporelles liées à l'agenda de TAH, de se limiter au périmètre du quartier Kerno.

Le montant de l'étude est de 12 432 €TTC (10 360 € HT). L'ADEME a été sollicitée à hauteur de 80 % du montant HT soit 8 288 €HT. Une participation de 10 % est demandée à la Ville de Paimpol soit 1 036 € HT.

Vu le projet de convention financière pour l'étude de faisabilité d'un réseau de chaleur au quartier Kerno de Paimpol joint en annexe ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Bureau communautaire à l'unanimité :

- Approuve le projet de convention pour la réalisation de l'étude de faisabilité d'un réseau de chaleur avec la Ville de Paimpol ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

